



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

À VENETTE, le 4 décembre 2022

Mesdames, Messieurs, les membres du comité
Mesdames, Messieurs, les présidents de secteur
Mesdames, Messieurs, les présidents d'association

Objet : compte-rendu de l'assemblée générale du comité de l'Oise du dimanche 4 décembre 2022 à VENETTE.

Mesdames, Messieurs,

le comité départemental de l'Oise de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de M. OMNES Gérard, le dimanche 4 décembre 2022 à partir de 9 Heures 15 dans la salle des Fêtes de VENETTE.

Nous tenons à remercier Mr SEELS Romuald maire de VENETTE, pour sa présence et la mise à disposition de cette salle, nous remercions également le club de VENETTE et ses bénévoles pour leur accueil et la bonne organisation de cette assemblée.

Avant d'ouvrir la séance, M. OMNES souhaite la bienvenue à tous les dirigeants présents ainsi qu'à tous les membres du comité présents (13 présents sur 15, Mr DAGNIAUX David absent excusé et Mme MARIE Aline étant absente non excusée).

M. OMNES, après avoir constaté les éléments suivants :

- Que toutes les convocations ont été adressées.
- 61 associations sont présentes ou représentées sur les 65 de notre département soit 136 voix sur 143 et 5 associations absentes : CHAUMONT En VEXIN (Centre), MERU (Secteur de Beauvais), MONTATAIRE (du Secteur de Creil) et NOYON (du Secteur de Compiègne).

En conséquence, Mr OMNES déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022 du Comité de l'Oise de pétanque et jeu provençal et passe à l'ordre du jour :

1- Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale :

Le compte rendu de l'assemblée générale 2021 est à votre disposition sur le site du comité. Avez-vous des questions le concernant ? Nous allons soumettre son approbation au vote.

Qui est contre : 1 contre Mr MISTRO du Club de Margny Les Compiègne qui fait remarquer qu'il manque le sujet sur l'augmentation des licences Junior qui avait été élaboré.

Aucune abstention donc adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral du Président (M. OMNES) :

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité,

Madame, Messieurs les Présidents de Secteur,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Association,

Mesdames, Messieurs, chers amis (es),

Au nom du Comité de l'Oise, je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour participer à notre Assemblée Générale 2022.

Le pointage effectué par le Secrétaire Général à l'entrée de la salle mise à disposition grâce à Mr MACAIRE Cédric Président du Club de Venette et bien sûr à monsieur le maire du village, que je remercie aussi montre que de

nombreuses associations ont répondu présentes et que le quorum représentant au moins la moitié des voix est atteint. Le compte détaillé vous sera communiqué dès que les retardataires nous auront rejoints.

En conséquence, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2022 du Comité de l'Oise de pétanque et jeu provençal.

Nous allons commencer cette Assemblée en respectant une minute de silence pour toutes celles et ceux, hélas trop nombreux qui nous ont quittés (es) en 2022, famille, amis. Merci.

Le comité s'est réuni 4 fois cette année, et le Secrétaire Général va vous détailler le déroulement de l'année 2022. Les comptes-rendus des réunions sont sur le Site du Comité.

En ce qui concerne la situation financière, je dis merci à Mr FETILLEUX (Trésorier Général) pour la tâche qui lui incombe afin de mener à bien les comptes du Comité.

Mr GLAIS nous parlera de la commission de discipline.

Le nombre de licenciés (es) est reparti à la hausse cette année par rapport à 2021 mais il manque encore un peu plus d'une centaine de joueurs. 2 nouveaux clubs vont voir le jour pour 2023, il s'agit de LORMAISON et de TRIE CHÂTEAU dans le Secteur de Beauvais, si le Président de LORMAISON veut bien se lever.

Je demanderais aux clubs de remplir la fiche signalétique afin que je puisse mettre à jour les changements dans les bureaux (celle-ci se trouve sur le site du comité dans la rubrique documents).

Je vous rappelle que le Site est un très bon moyen pour vous communiquer des informations et n'hésitez pas à le consulter très souvent !!! j'en profite pour remercier à nouveau Michel CHERON pour son implication.

Je remercie aussi Mr PHILIPPE Maxime pour son investissement dans les championnats des clubs et autres ainsi que pour la communication.

Bravo à nos licenciés (es) pour les résultats lors de championnats de France (de bons résultats dans l'ensemble).

Pour terminer, je remercie les Membres du Comité, des Secteurs, éducateurs, arbitres, bénévoles, membres des différentes commissions qui apportent leurs concours pour la bonne marche des clubs sans oublier les sponsors.

Avant de passer la parole à notre secrétaire générale qui pour une fois n'aura pas grand – chose à vous dire et en début de l'année 2023 qui arrive, je vous présente à tous mes meilleurs vœux de réussite sportive, professionnelle, familiale et une bonne santé.

Merci de m'avoir écouté.

M. OMNES Gérard
Président du Comité

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport des effectifs et d'activités :

M. DESGROUX, secrétaire général, donne lecture du compte-rendu d'activités et des effectifs 2022.

Il constate une hausse de 391 licenciés par rapport à 2021 due au déconfinement.

(Voir compte-rendu des effectifs et d'activités 2022 de M. DESGROUX et qui vous ont été remis ce matin).

4 - Bilan financier 2022 :

BILAN FINANCIER 2022

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité, Madame, Messieurs les Présidents de Secteur, Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs, chers amis (es), bonjour et bienvenue à Venette pour l'assemblée générale 2022 du comité de l'Oise. Un grand merci à Cédric et toute son équipe pour l'organisation de cette journée.

L'intransigeance est à mes yeux le maître mot pour la tâche qui m'incombe entièrement depuis 7 ans, c'est-à-dire la trésorerie. Je ne vais pas vous répéter ce je demande chaque année mais respecter les délais de règlements me

permettrait de vous présenter un bilan conforme à la réalité et pouvoir également le présenter à la Fédération Française en toute sérénité.

La majorité des clubs règlent en temps et en heure, d'autres font durer le plaisir, non partagé je vous rassure, sauf le fait d'allonger ma tâche de trésorier et bénévole de surcroît. Un peu de sérieux svp. J'accorde quand même des satisfactions en ce qui concerne les affiliations, qui je le rappelle doivent être réglées au 31/12 pour prétendre valider vos licences. Tout le monde respecte la date et encore une fois je n'en dirais pas autant pour le règlement des licences, soit par négligence soit par difficultés de trésorerie ou tout autre raison. La décision prise en AG 2018, pas de règlement pas de licences doit être appliquée avec rigueur pour 2023. Je répète le comité n'a pas vocation à combler le manque de trésorerie. Pour remédier à cela une formule de rigueur : une demande de licence = le règlement qui va avec, majoré d'une part revenant au club. Je propose chaque année que l'on me contacte pour tous problèmes ou difficultés, voir conseils et non me mettre devant un fait accompli, je déteste. Donc n'hésitez pas. Fin du sempiternel coup de gueule.

Passons à la séquence réjouissante ou pas !!!

Vous avez dans les pochettes le bilan détaillé de l'exercice 2022. Le résultat laisse apparaître un déficit de 2584.81 €. Le solde de la fiche financière (19860.10 €) a été réglé et figurera sur l'exercice 2023 afin de garder un maxi sur le livret A. Reste aussi l'attribution des récompenses championnats des clubs 2022, en décalage comme chaque année (4250.00 €).

La comptabilité simplifiée basée sur les relevés bancaires me permette de vous annoncer que le solde de banque au 01/11/2022 est de 7919.51 €, que sera reporté sur l'exercice 2023 les 1663.00 € perçus ou non réglés après le 31/10/2022, date de clôture du bilan. Les disponibilités sont donc de 50110.67 € comme indiqué sur le bilan en votre possession. Mais pas de réjouissance les prévisions 2023 vont être tout autres.

Je vous remercie pour votre attention et je vais maintenant laisser la parole aux 2 vérificateurs aux comptes que j'ai rencontrés le lundi 28 novembre pour, la lecture de leur rapport.

Merci de m'avoir écouté.

M. FETILLEUX Christian
Trésorier Général du Comité

5 - Rapport des vérificateurs aux comptes :

Rapport des vérificateurs des comptes

Mesdames, Messieurs

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux Statuts de l'Association FFPJP CD60, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association pour l'année 2022 en présence de Mr Gérard OMNES, président du Comité et de Mr Christian FETILLEUX, trésorier général.

Nous nous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de banque arrêtés au 31/10/2022. Nous avons eu à notre disposition tous les documents justificatifs de base et obtenus tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue du classeur de facturation.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent la situation financière de l'association.

Il est à noter, après débat, qu'en cas d'audit les comptes ne seraient pas validés du fait qu'il manque les justificatifs pour les dotations attribuées aux participants des différents championnats de France.

Nous remercions Christian FETILLEUX pour la tâche qu'il a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité du Comité de l'Oise.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes pour l'année 2022 et de donner quitus au trésorier du Comité de l'Oise.

Les Vérificateurs aux comptes
M. BARBOSA Arnaud M. HOHM Norbert

Le bilan financier est ensuite soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

6 - Rapport de la commission financière : budget 2023 :

PREVISIONS SAISON 2023

Comme à l'accoutumée, la commission financière s'est réunie en avant-première de cette assemblée et vu les résultats de l'exercice 2022, il s'avère que nous allons devoir être plus vigilant sur les dépenses, incontournables certes mais plus maîtrisées. Notre compte en banque est je le rappelle de 7919.51€ au 31/10/2022 sur lequel j'ai viré 15000€ du livret A le 9/11/22 afin d'honorer le solde de la fiche financière pour le 15/11 (19860.10€). Pourquoi ce choix : pour garder un maximum d'argent sur le livret A et ainsi faire fructifier les intérêts (527.11€ au 1/11/22) sur un maximum de temps (soit après le 1^{er} ou le 15 du mois). A ce jour le solde du livret est de 25083.99€ soit 50% de moins en 3 ans, ce que j'avais prédit lorsque qu'en 2020 on voulait la licence gratuite ou à prix coûtant et n'oubliez pas qu'en 2021 nous n'avons pas répercuté les 2 euros d'augmentation des licences et pris à charge les inscriptions de championnats (4108 et 5970 soit 10078€).

Comme annoncé au bilan, il reste à percevoir 1663€. La plupart des récompenses CRC et dotations CNC versées ainsi que des avances pour le congrès national du 16 et 17 décembre à Evian (2017€), mais reste les récompenses chpts des clubs (4250€) règlements au plus tôt.

Vu le contexte économique du moment nous n'allons pas échapper à la règle et devoir réduire la voilure. Des postes vont être soumis à restriction en particulier le poste 13, plus de dotations pantalons (celui du club), le poste 18, diminution de 6 repas à 5. Contrôle des hébergements que l'on a voulu plus confortables donc plus cher et qui souvent ne sont pas occupés sur l'ensemble du week-end. Je rappelle qu'il est impératif de fournir des justificatifs afin de justifier les dotations (voir rapport vérificateurs aux comptes) Cette mission de représentation aux chpts de France est trop souvent prise comme un week-end de loisirs et non de compétitions trop vite écourtées mais largement financées. Nous allons nous aligner sur les dotations du Comité régional et ainsi faire des économies, ce qui est mon rôle dans la situation actuelle en qualité de trésorier avisé et responsable.

Autre sujet qui va fâcher ou pas mais indispensable à mes yeux et surtout aux comptes, l'augmentation des licences pour 2024 que nous devons voter ce jour. La Fédé envisage 2€ d'augmentation (confirmation au congrès), si cela s'avère exact il serait judicieux de prévoir une augmentation de 3€ (de 27 à 30€) pour 2024, voir pour 2025 suivant les décisions fédérales mais je ne m'avancerais pas, fin 2024 correspond à une fin de mandat. De toutes façons il faut anticiper car de nouveaux championnats voient le jour, donc des coûts supplémentaires en matériels (tir de précision) et dotations. A signaler que les inscriptions CDF passent de 10 à 20€. Mise au vote !!! voir questions ?

Pour finir je souhaiterais que tous les règlements se fassent par virement, c'est rapide, simple et efficace. Juste me fournir un RIB, celui du comité est dans la pochette.

Je compte sur vous pour apprécier mon intervention et vous remercie de votre attention.

Mr Christian FETILLEUX
Trésorier Général du Comité

L'Assemblée présente est appelée à voter pour l'augmentation des licences d'un montant de 3.00 €, un vote s'ensuit à mains levée.

Après vote : 1 contre (Choisy Au Bac) et 1 abstention, donc adopté.

Cette augmentation entrera en vigueur pour 2024.

Election de 2 nouveaux commissaires aux comptes pour 2023 et 2024 : Il est fait appel aux candidatures, Mme BONNEAU Geneviève du club de Compiègne et Mr SUCHET Joel du club de Creil.

Arrivée de Mr SEELS Romuald maire de VENETTE.

7 - Rapports de la commission sportive et des jeunes :

M. DESGROUX, président de cette commission, nous donne les principaux points qui avaient été étudiés lors de la réunion du 25 février 2022.

Mr FETILLEUX Christian prend la parole et explique que pour 2023, il se projette sur la création d'un pôle jeune au sein des secteurs, ceci dans le but de faire participer le plus de jeunes possibles dans les compétitions qui leur sont réservées.

(Voir rapport de la commission jeune)

8 - Rapport de la commission d'arbitrage :

Les membres de cette commission (dont tous les arbitres de notre département) se sont réunis le 12 février 2022 à Beauvais (voir rapport de Mr NORET ci-dessous).

Rapport Commission des Arbitres AG 2023

Bonjour à tous Cette année, en ce qui concerne le collège des arbitres, fut pour le moins une année mitigée et de transition.

Nous avons vu le climat entre les arbitres officiants et certains joueurs se tendre et devenir difficile. Cela concerne une minorité de joueurs mais la tâche devient de plus en plus ingrate. En préalable, je vous demande de retenir que sans arbitres pas de possibilité de concours....

Vous aurez dans un instant le rapport de la Commission de discipline présenté par Bernard ce n'est hélas que la partie émergée de l'iceberg. D'autres incidents graves (pugilats, insultes, alcool sur les terrains) sont restés lettres mortes et aucun rapport n'a été transmis à notre instance....

Je laisse à votre réflexion le pourquoi de cet état de fait, et en parallèle je remercie ceux d'entre nous qui ont eu le courage d'assumer leur responsabilité.

Pour ce qui est de la fonction arbitrale, notre collège repose sur trop peu de personnes et un bon nombre n'arbitre plus, même une seule fois dans l'année. Il est indispensable de renouveler et d'intégrer des nouvelles vocations.

Nous allons organiser en début 2023 une session d'examen et de formation.

En conclusion, je demande aux Présidents de club de faire passer le message que les arbitres doivent être respectés, que les règlements doivent être appliqués, et confirme qu'il est de leur responsabilité de veiller au bon déroulement des compétitions.

Merci de votre écoute ...

Mr Dominique NORET
Président de la Commission d'Arbitrage

9 - Rapport de la commission de discipline par Mr GLAIS :

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Association,

Mesdames, Messieurs, bonjour

Cette année la Commission de Discipline s'est réunie 4 fois, à la demande de Monsieur le Président du Comité sous présentation des rapports (l'auteur de rapport doit être licencié (e) FFPJP).

Pour rappel : il existe 3 organes de première instance :

1 - La Commission Départementale de Discipline.

2 - La Commission Régionale de Discipline.

3 - La Commission Fédérale de Discipline.

La Commission de Discipline Départementale à compétence pour juger :

Toutes les infractions commises dans le département de l'Oise : joueurs, dirigeants, initiateur, éducateur fédéral 1^{er} degré.

Les membres des organes disciplinaires se prononcent en toute indépendance et ne peuvent recevoir d'instructions ou subir des tentatives d'influence dans la procédure.

Les personnes habilitées à effectuer l'instruction sont désignées par le Président de la Commission de Discipline : personnes physiques choisies en raison de leurs compétences au regard des faits objets des poursuites.

Ils sont astreints à une obligation de confidentialité pour les faits, actes et informations dont elles ont connaissance.

J'en profite pour remercier les auteurs qui ont rédigé les rapports (il faut un certain courage).

L'audition des témoins est souhaitée, elle permet d'apporter des éléments nouveaux pour la compréhension.

Les décisions qui sont prises ne sont pas des **jugements** mais des actes administratifs et sportifs.

Lesquels en tant que tels doivent être motivés par écrit et comporter l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision.

Les décisions de la Commission doivent se baser suivant :

1 - Le règlement disciplinaire.

2 - Le code de discipline et sanctions.

3 - Le code de procédure.

La Commission de discipline se base donc sur des niveaux de sanctions établies par la FFPJP.

Les décisions sont prises à l'unanimité et en cas d'égalité des voix : celle du Président compte double.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Mr Bernard GLAIS
Président de la Commission de Discipline.

10 - Rapport de la commission féminine :

Les membres de cette commission ne se sont pas réunis, donc pas de rapport.

11 - Rapport de la commission vétérans :

Mr CHOURAQUI rapporteur de la Commission donne lecture du rapport.

Rapport de la Commission des Vétérans Assemblée Générale du 30 novembre 2022 à BRESLES

Présents : Mrs OMNES Gérard (Président du Comité de l'Oise), PELLAN Joël (Président de la Commission), CHOURAQUI Gérard (Rapporteur de la Commission), DESGROUX Jacques (Secrétaire Général du Comité) et GLAIS Bernard (Vice-Président du Comité) plus 70 vétérans représentant 25 associations, sont excusés les clubs de Breteuil, Pont Sainte Maxence et Villers Sous St Leu.

Avant de présenter son rapport moral, Mr PELLAN Joël remercie la municipalité de BRESLES d'avoir mis à notre disposition cette salle, ainsi que les membres du bureau du Secteur de Beauvais pour l'organisation de cette A.G et du repas qui s'en suivra et fait observer une minute de silence en la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés en cours de saison. Ensuite Mr PELLAN nous rappelle l'effectif vétérans 2022 qui est de 1004 vétérans dont 4 Honneurs et 149 féminines, il se réjouit des résultats sportifs des vétérans et nous fait un récapitulatif.

Avant l'établissement du calendrier vétérans 2023, il a été décidé à l'unanimité des présents que :

- 1 – Les organisateurs auront le libre choix de la formule de leur concours.
- 2 – Il n'y a plus la notion du mardi (3 tableaux) ou du jeudi (4 parties) comme par le passé, chaque club est libre de choisir la formule tout en sachant que :
 - Si c'est un concours en 3 tableaux cela implique l'apport de 25 % et d'avoir un arbitre (donc frais d'arbitrage à prévoir).
 - Si c'est un concours en 4 parties, les 25 % ne sont pas obligatoire, de même la présence d'un arbitre n'est pas obligatoire (donc pas de frais d'arbitrage, mais il est quand même conseillé d'avoir un arbitre en cas de problème).
 - **A compter du 1^{er} janvier 2023 et par décision fédérale : pour jouer les vétérans devront avoir obligatoirement 60 ans ou plus dans l'année (catégorie vétérans) la notion 55 ans et + n'existe plus de même pour les féminines.**
 - Rappel des horaires dans les concours : Jet du but à 14 heures lorsque c'est en extérieur et à 13 heures 30 lorsque c'est en boudodrome.

Ensuite nous passons à l'établissement du calendrier vétérans 2023. 11 heures 45 fin de la l'AG vétérans suivi du pot de l'amitié.

Le rapporteur de la Commission
Mr Gérard CHOURAQUI

12 – Rapport de la commission chancellerie :

Comme il est de coutume chaque année depuis quelques décennies, le comité tient à récompenser tous les dirigeants et bénévoles pour leurs dévouements auprès de leurs associations respectives.

M. OMNES demande à M. PELLAN, président de cette commission, de bien vouloir informer l'assistance de la liste des dirigeants et joueurs pour lesquels une demande de récompense a été demandée.

Toutes les demandes de récompenses proposées à la commission de chancellerie ont été retenues.

Les dirigeants et joueurs, cités ci-après, se voient remettre leurs différentes récompenses sous les applaudissements de l'assemblée :

8 Diplômes d'honneur décernés à :

- Mr BAILLY Cédric du Club de GRANDVILLIERS.
- Mme CHAUVEL Joëlle du Club de VILLERS Sous St LEU.
- DUMAIS Geoffrey du Club de GRANDVILLIERS.
- LENOIR Cédric du Club de SERIFONTAINE.
- LOMONACO Jacques du Club de SENLIS.
- MARTINS Abilio du Club de l'Entente BEAUVAISIENNE.
- PICOU Albert du Club de GRANDVILLIERS.
- Mme SZYMANSKY Réjane du Club de VILLERS Sous St LEU.

6 Médailles de Bronze avec diplômes :

- Mme GAUTHIEZ Corinne du Club de GRANDVILLIERS.

- Mr LEVEQUE Arnaud du Club de LE MEUX.
- Mr MARDARGENT Pascal du Club de LE MEUX.
- MASSOL Denis du Club de BRESLES.
- RUDD Emmanuel du Club de LE MEUX.
- Mr SALMISTRARO Benito du Club d' ESTREES St DENIS 4017.

1 Médaille d'Argent avec diplômes :

- Mme GAUTHIEZ Catherine du Club de GRANDVILLIERS.

Une récompense fut également remise à Mr CHERON Michel du Club de FORMERIE (Wonderbox) pour tout son travail effectué pour alimenter le SITE du comité et y apporter toutes les informations ainsi que tous les résultats sportifs.

13 – Informations diverses :

Mr PHILLIPPE Maxime concernant les demandes d'organisation des Championnats de départementaux.

A partir de 2022, la FFPJP a décidé qu'il n'y aurait plus d'année blanche. Tous les joueurs désirant changer de club devront régler leur mutation : rappel du tarif mutations :

Mutations interne : 30 €

Mutation externe (hors comité) : 50 €

14 - Questions diverses :

- En ce qui concerne les horaires des concours, il est décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2023, tous les concours débiteront à 14 H et non plus à 14 h 30 (pour les concours en extérieur) et à 13 H30 pour les concours en intérieur (Boulodromes) sauf dérogation.
- En ce qui concerne la dimension des terrains : il est rappelé que la dimension des terrains doit être de 3 ms de largeur sur 12 ms de long. Il est vrai que peu de Clubs peuvent faire des terrains de cette dimension, c'est pourquoi pour la saison qui vient de se terminer, la commission des terrains n'a pas été trop exigeante envers les organisateurs de Championnats, par contre pour 2023 qui arrive à grands pas, la commission des terrains prévoit d'aller voir les terrains des potentiels candidats à l'organisation de Championnats.

N'ayant reçu aucune autre question par écrit, le président leva la séance à 12 heures 30 en remerciant toutes les personnes présentes et en les invitant à prendre le pot de l'amitié.

Pour le comité
Le secrétaire général
Jacques DESGROUX